

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### L'ANPME, L'APSB ET LA BOURSE DE CASABLANCA SIGNENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR FACILITER L'ACCES DE LA PME AU MARCHÉ DES CAPITAUX



- Une étude est lancée pour mettre en place un cadre incitatif -

**5 juin 2015.** Monsieur Larbi BENRAZZOUK, Directeur Général de l'Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise (ANPME), M. Omar AMINE, Président de l'Association Professionnelle des Sociétés de Bourse (APSB) et M. Karim HAJJI, Directeur Général de la Bourse de Casablanca ont procédé, vendredi 5 juin 2015, au siège de l'ANPME, à la signature d'une convention de partenariat inédite qui ouvrira aux PME la voie du marché financier pour le soutien de leur développement et leur croissance.

Convaincues du rôle central des PME dans le développement de l'économie nationale et soucieuses d'élargir la base des PME éligibles au financement via le marché des capitaux, l'APSB et la Bourse de Casablanca ont décidé de s'adosser à l'ANPME et à sa riche expérience dans le cadre du plan d'accélération industrielle. Ce partenariat a pour objectif principal la mise en place d'un écosystème financier qui regroupe l'ensemble des acteurs du marché.

Dans un premier temps, les trois signataires définiront conjointement un cadre pour la réalisation d'une étude permettant la définition et la mise en place d'un cadre incitatif au financement des PME via le marché financier marocain. Au titre de cette convention, les trois parties se sont engagées à mettre en place une syndication plus large des actions des différents intervenants dans le champ de la PME en fédérant les compétences et les moyens de chaque partie pour la mise en place d'un cadre stimulant et attractif pour le développement d'une nouvelle génération de PME à très fort potentiel.

A l'issue de la signature de la convention qui lie désormais les trois parties, le Directeur Général de l'ANPME, M. BENRAZZOUK, a déclaré : « Nous nous réjouissons de cette collaboration qui permettra de cerner les solutions appropriées aux PME à fort impact pour leur ouverture aux marchés des capitaux et consolider leur développement, notamment dans le cadre du plan d'accélération industrielle ».

A travers ce projet, l'APSB confirme à nouveau son rôle et sa vocation à développer le marché financier et améliorer son accessibilité à un maximum d'opérateurs économiques pour le financement de leur développement. "Les synergies entre l'APSB, la Bourse de Casablanca et l'ANPME permettront au marché financier de jouer un rôle plus important dans le financement des entreprises, à travers notamment la dynamisation du marché primaire et la création d'un marché adapté aux PME", a déclaré M. Omar AMINE, président de l'APSB.

Pour sa part, M. Karim Hajji, a souligné l'importance du marché boursier dans le financement de l'économie et notamment dans la contribution au développement des PME. M. Karim HAJJI a déclaré en outre que « la mise en place d'un écosystème avec nos partenaires l'APSB et l'ANPME, au service du financement des PME via la Bourse est une condition sine qua non au développement de ce type de financement au Maroc ».

**A propos de l'ANPME ([www.anpme.ma](http://www.anpme.ma))**

Instrument opérationnel des pouvoirs publics en matière de développement des PME, l'Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise (ANPME) est au cœur du dispositif marocain d'appui aux entreprises. Grâce à la large gamme de produits qu'elle a pu développer et enrichir depuis sa création en 2002, l'ANPME accompagne les PME dans leur processus de Modernisation et d'amélioration de leur Compétitive.

**A propos de l'APSB ([www.apsb.org.ma](http://www.apsb.org.ma))**

L'APSB, Association professionnelle des sociétés de bourse a pour mission de contribuer à la promotion et au développement des métiers des sociétés de bourse et, des services d'investissements de marché, sur la place financière marocaine. Elle regroupe les 17 sociétés de bourse de la place et a pour rôle d'exprimer leur point de vue sur les enjeux majeurs de l'évolution des métiers de marché, notamment l'amélioration des techniques de bourse, la création de services communs, l'introduction de nouvelles technologies, l'organisation de séminaires et de conférences.

**A propos de la Bourse de Casablanca ([www.casablanca-bourse.com](http://www.casablanca-bourse.com))**

La Bourse de Casablanca est une Société Anonyme à Conseil d'Administration. Placée sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances, la Bourse de Casablanca exerce dans le cadre d'un cahier des charges et obéit à des règles définies dans un règlement général. Sa mission consiste à assurer le fonctionnement, le développement et la promotion du marché boursier marocain.

---

**Contact presse APSB**

Sanaâ ADYEL  
GSM : 0661 103 556  
s.adyel@apsb.ma

**Contact presse BVC**

Assia WARRAK  
GSM : 0663 471 532  
warrak@casablanca-bourse.com

**Contact presse ANPME**

Khalid EL FORKANI  
GSM : 0661 479 885  
khalid.elforkani@anpme.ma